



CGT POLE EMPLOI PACA

libres, responsables, syndiqués !

Simplification 2020 Flash n°5

Intégration des A2S aux APE : Une disparition qui ne dit pas son nom !

Alors que les espaces cadres et ensuite les A2S ont été désignés par la DG comme les « fleurons » de l'ANPE et plus tard de Pôle Emploi, celle-ci acte aujourd'hui leur disparition sans aucune explication rationnelle de ce choix.

Ne nous y trompons pas, avec l'intégration des personnels des A2S aux sites Pôle Emploi, c'est la disparition des activités spécialisées qui est programmée.

La sous-traitance de la **MRS** dans le Vaucluse à des entreprises privées, en cas de débordement, ouvre la voie à la privatisation de cette activité. Pôle Emploi au lieu de faire le choix de renforcer l'équipe PFV pour répondre à la demande des entreprises, a préféré commencer à se séparer de cette activité. Cette dernière était il y a quelques jours encore montrée, dans une émission de télévision diffusée à une heure de grande écoute, comme exemple de ce que peut faire Pôle Emploi !

De la même manière, il y a fort à parier que le **suivi spécifique des publics cadres** va lui aussi disparaître. Dans le document de la DG, il est écrit : « *Une étude spécifique sera réalisée en 2016 pour déterminer...s'il est opportun de maintenir une organisation dédiée à ces publics* ».

Quant au futur des agents dédiés au suivi des adhérents à la **CSP**, il est toujours suspendu à l'épée de Damoclès du renouvellement de la convention nationale et aux changements d'organisation perpétuels.

La stratégie de la direction générale est claire, d'abord intégrer les agents des A2S aux APE, ensuite supprimer progressivement leurs activités pour les diriger vers les activités « classiques » de Pôle Emploi, en particulier l'accompagnement intensif : « *un triplement de l'accompagnement intensif (qui comprend l'accompagnement renforcé, l'accompagnement global et l'accompagnement intensif des jeunes) pour être plus en adéquation avec le besoin des demandeurs d'emploi* » (cf. p.6 document « Une organisation simplifiée pour un service personnalisé de proximité »)

**Ne laissons pas la DG balayer d'un revers de main
des compétences développées depuis des années
par les agents des A2S.**

RÉAGISSEZ À CE TRACT : SYNDIQUEZ-VOUS !

CGT POLE EMPLOI PACA

73 Avenue William Booth

13012 Marseille

Tél : 04-91-43-43-16

Syndicat.cgt-paca@pole-emploi.fr

14/10/2016